

La Grande Conversation de Barcelone, le 22 juillet 1998

DANIELE SILVESTRE

Chers collègues, vous reconnaîtrez avec moi que le lien associatif en a pris un coup. Mais il n'y a pas de quoi parler de dissolution !

C'est plutôt le moment d'analyser ce qui se passe, enfin. Les AE qui sont à la tribune sont bien placés pour le faire ; c'est ce qu'on attend d'eux : analyser l'expérience de l'Ecole, c'est leur fonction, politique. Je vais faire quelques remarques là-dessus ; ce peut être le traitement que l'on fait subir aux personnes qui fabriquent des opposants, puis une opposition, éventuellement. Mais c'est surtout la manière dont on maltraite les faits qui provoque le désir d'y aller voir de plus près - dans les faits - et de les examiner à la loupe. Mettre le texte de J.-A. Miller, la "Tirade", en préface de l'annuaire de l'AMP, est une des façons de susciter étonnement et curiosité, voire de solidariser une éventuelle opposition. Je ne chercherai pas à vous faire verser des larmes (de crocodile) sur le coup porté à des collègues, mais plutôt à vous faire vous demander si vous trouvez correct de publier un texte qui en critique violemment un autre, sans publier cet autre. Quand on lit la "Tirade", on a envie de lire le texte auquel elle répond. Comme membre du Conseil de l'AMP, si J.-A. Miller m'avait demandé mon avis, je lui aurais déconseillé de faire ça. C'est une manière de procéder qui ne va pas.

Cela m'est arrivé, à une échelle moindre, il n'y a pas longtemps : une petite revue, l'Envers de Paris, a publié un article critiquant un texte de moi qu'elle n'a pas publié ; j'ai protesté - Leguil s'en souvient sûrement - en leur expliquant qu'on ne faisait pas ça ; ce n'est pas correct. Il en va de même avec les publications des documents du Collège de la Passe : les textes de J.-A. Miller ont été publiés l'été 1997, seuls, isolés des autres auxquels il répondait pourtant en général, et diffusés très largement. C'est seulement trois mois plus tard que les autres textes ont été publiés. Il ne faut pas faire ça. Il y avait pourtant un secrétariat du Collège de la Passe, et il y a le Conseil de l'Ecole qui a en charge de veiller à la bonne marche de l'association. Il ne fallait pas laisser faire ça. Enfin, on a évoqué encore le cartel B. J'en faisais partie ; et j'apporterai ceci : le cartel B a été soupçonné d'avoir pris comme critère de fin d'analyse, comme critère de passe, la séparation d'avec l'analyste.

Mais j'ai appris par une amie qui a fait la passe à l'EEP et qui m'a autorisée à en parler, - elle me corrigera si je ne dis pas exactement ses termes - que la réponse que lui a donnée le cartel, avec sa non-nomination, était qu'elle avait atteint la fin de son analyse mais qu'on ne voyait pas bien... la séparation d'avec l'analyste. Je vous laisse avec ça.